

DANS L'ÈRE DU VENT

La Lettre d'information de Energiequelle



Quel est l'enjeu des discussions sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie ?

L'enjeu est de définir des objectifs clairs et chiffrés pour le développement des renouvelables en France, condition indispensable pour stimuler les investissements, aussi bien pour les développeurs de projets, que les consommateurs ou les investisseurs.

Face aux enjeux climatiques, la décarbonation et donc l'électrification des usages se traduira par une augmentation de la consommation d'électricité et donc la nécessité de développer de nouvelles capacités de production. Cependant, sans une feuille de route claire, le déploiement d'alternatives viables et durables risque de rester fragmenté et insuffisant face à l'ampleur du défi.

Il est impératif que chaque citoyen, chaque décideur politique, reconnaisse que l'inaction a un coût. Renoncer à voter ou retarder la mise en œuvre de la PPE, c'est hypothéquer notre avenir climatique et économique. Au contraire, agir maintenant, c'est faire preuve de vision, de responsabilité et de respect pour les générations futures.

Alors que le vote sur la PPE s'approche, nous devons tous prendre conscience de l'importance de cette décision. Développer les énergies renouvelables ne relève pas d'un luxe, mais d'une nécessité. Et cette nécessité commence par un engagement fort, clair et immédiat.

Ensemble, construisons un avenir où l'énergie est propre, accessible et durable.



CATHERINE FAILLIET

Directrice générale

2050

C'est l'horizon que s'est fixé l'État français pour atteindre la neutralité carbone.

Il nécessite une mobilisation collective, impliquant les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics. C'est un défi colossal, mais essentiel pour lutter contre le changement climatique et assurer un avenir durable.

Source : Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC) - Révisée tous les 5 ans

Ça pousse !

CONSTRUIRE UN PARC ÉOLIEN CITOYEN (35)

Les réunions sur site avec les différentes parties prenantes ont débuté en septembre 2024 afin de préparer la sortie de terre de ces 4 éoliennes citoyennes. Le service construction d'Energiequelle, conjointement avec le SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine), orchestre les différentes interventions.

La réalisation des plateformes et des pistes s'est faite en septembre et octobre. Ensuite, les fondations ont été creusées et coulées entre novembre et décembre. Aujourd'hui, les éoliennes ont été acheminées sur le site et sont montées. La mise sous tension du poste de livraison est effective.

Après des années de persévérance, les citoyens de Roche aux Fées communauté vont bientôt pouvoir fêter l'injection des premiers kilowattheures de leur parc sur le réseau !



CENTRALE SOLAIRE DE GOURHEL

Le permis de construire a été délivré par le préfet du Morbihan à la fin de l'année 2024. Développé sur une ancienne décharge communale, le projet se situe à proximité d'infrastructures consommatrices d'électricité, ce qui ouvre de bonnes perspectives à l'étude de solution d'autoconsommation collective. L'autoconsommation collective, c'est le fait de partager la production électrique entre producteurs et consommateurs répartis sur une zone géographique limitée.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS

Dans une volonté constante de protéger l'avifaune tout en maintenant le meilleur niveau de production d'électricité renouvelable, nous avons déployé sur un parc éolien récemment mis en service un système de bridage dynamique. Ce système enregistre, en complément des conditions météorologiques mesurées, l'activité des chauves-souris en temps réel. Des micros installés sous la nacelle captent les ultrasons émis par ces mammifères volants et déclenchent l'arrêt des éoliennes quand les chauves-souris sont actives tout en maintenant la production lorsqu'elles ne sont pas présentes dans la zone.



La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie *Bien plus qu'un simple document administratif*

La PPE 3 constitue une feuille de route ambitieuse pour transformer le paysage énergétique français, tout en répondant aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) est un outil stratégique essentiel pour orienter la politique énergétique de la France. Ce document définit les actions des pouvoirs publics pour gérer toutes les formes d'énergie et s'articule autour des volets suivants :

- la sécurité d'approvisionnement,
- l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergies fossiles,
- le développement des énergies renouvelables,
- l'équilibre des réseaux et du stockage,
- le pouvoir d'achat des consommateurs et la compétitivité des prix de l'énergie,
- et les compétences professionnelles nécessaires dans le secteur de l'énergie.

Cette 3ème édition, couvrant la période 2025-2035, revêt une importance cruciale dans un contexte de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Sa préparation a débuté dès 2021 avec des modélisations techniques et des échanges avec des experts.

UN CADRE POUR LA DÉCARBONATION

La PPE s'inscrit dans la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Elle fixe des objectifs concrets pour diminuer la consommation d'énergies fossiles et développer les énergies renouvelables. Par exemple, la PPE prévoit une baisse de 37% de la consommation de gaz d'ici 2035, tout en promouvant des alternatives.

SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ

Dans un monde marqué par des tensions géopolitiques et des incertitudes économiques, la PPE joue un rôle clé pour garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique. Elle encourage le développement d'infrastructures locales et de technologies innovantes, comme l'hydrogène renouvelable, afin de réduire la dépendance aux importations.

UNE ÉNERGIE COMPÉTITIVE

En assurant une offre suffisante d'énergies décarbonées pour accompagner la transition, sécuriser notre approvisionnement énergétique et, en offrant plus de visibilité, cette PPE pourra permettre de relancer les investissements indispensables à notre compétitivité.

Un récent rapport de l'ADEME analyse l'évolution des coûts de production des énergies renouvelables entre 2012 et 2022. Il en ressort que les coûts d'investissement des solutions de production d'électricité renouvelable ont largement baissé, en particulier pour les filières photovoltaïque et éolien avec une baisse de 40% pour l'éolien terrestre (59€/MWh) et de 78% pour le photovoltaïque au sol (70€/MWh).

RÉSULTAT D'UNE LARGE CONSULTATION

Plusieurs phases de participation du public ont eu lieu en 2022, 2023 et 2024 avec une concertation nationale qui a mobilisé 50 000 participants et a permis de recueillir plus de 7 500 propositions.

La consultation finale du public est l'occasion de recueillir les dernières remarques sur le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie, dont la version finale sera ensuite adoptée par décret.

Source :

Programmation pluriannuelle de l'énergie 3 - Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Évolution des coûts des énergies renouvelables et de récupération entre 2012 et 2022 - ADEME

Actus

CHANGEMENT DE DIRECTION

Après plus de trois années à la direction de Energiequelle SAS, Jan DUCOURET a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière; toujours dans le développement éolien mais de l'autre côté de l'Atlantique. La suite de l'histoire de l'entreprise va s'écrire avec Catherine Failliet qui apporte plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de l'énergie et de l'autoconsommation collective.

Toute l'équipe d'Energiequelle est ravie de l'accueillir pour poursuivre notre contribution à la transition énergétique.



VISITE DE CHANTIER ... EN FAMILLE !

Les collaborateurs de l'entreprise ont eu l'occasion en ce début de printemps de proposer à leur famille de se rendre au plus près des éléments d'un parc éolien. Des explications adaptées à tous les âges ont enchanté petits et grands !



DÉPART A LA RETRAITE !

Après plus de 10 ans à la Direction de l'entreprise, puis Conseiller de la Direction, Robert Conrad entame désormais un nouveau chapitre.

Son engagement et sa conviction le conduiront souvent sur nos chemins !
Merci Robert



Quoi de neuf, Monsieur Eole ?

Un point sur l'actualité de l'éolien & du photovoltaïque

En 2023, la loi relative à l'Accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) a inscrit pour la première fois dans le Code de l'énergie une définition de l'agrivoltaïsme. En France, le cadre réglementaire de l'agrivoltaïsme, renforcé par les décrets d'avril 2024, encadre de façon stricte le développement de centrales solaires sur sols agricoles. La surface couverte par les panneaux photovoltaïques, la réversibilité des installations et les services rendus à parcelles sont maintenant définis pour préserver les terres agricoles. Ces règles qui garantissent une souveraineté de la production alimentaire sur la production énergétique, engendrent toutefois des défis pour les développeurs tels l'augmentation des délais et des coûts de développement ainsi qu'un allongement des délais d'instruction administrative. Pour surmonter ces obstacles, Energiequelle mise sur la collaboration avec des experts et le dialogue avec le monde agricole pour réaliser des projets les plus adaptés à leur territoire. Malgré les difficultés, cette réglementation peut être perçue comme une opportunité pour un développement durable de l'agrivoltaïsme.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La pastille verte

Malgré une volonté de réduire au maximum l'usage du papier, il est impossible de le supprimer totalement dans nos activités. Dès lors, Energiequelle fait appel depuis plusieurs années à la Feuille d'Érable pour son agence de Rennes. Cette collaboration nous permet de diminuer notre quantité de déchet, de fournir une matière première secondaire et de diminuer l'utilisation des matières premières.

Éditeur : Energiequelle SAS

Conception rédactionnelle et mise en page : Lénaïg Candalh

Rédaction des articles : Equipe d'Energiequelle

Impression : Graphie Couleurs - 16, rue des Leuzières, 35230 Saint Erblon

Crédits photographiques : Energiequelle, Shutterstock

Contact : Energiequelle SAS : lcandalh@energiequelle.fr